



JOP 2024 L'axe Seine : un axe stratégique pour les chantiers Olympiques

Sous l'égide du préfet de la région d'Île-de-France, Michel Cadot, une convention de partenariat associant l'État, la SOLIDEO, HAROPA PORT et Voies Navigables de France a été signée le mardi 21 janvier 2020. Objectif : affirmer avec force la priorité donnée au transport fluvial pour l'approvisionnement en matériaux de construction et l'évacuation des déblais des chantiers du Village des JOP 2024.

1 document Publié le 21/01/2020 - Mis à jour le 11/03/2024



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00